

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF)

La loi 2005-706 du 27/06/2005 a concrétisé la dynamique de professionnalisation des Assistants Familiaux en instaurant une formation de 240 heures **sanctionnée** finalisé par un Diplôme d'État. Cette formation, réalisée en cours d'emploi, est obligatoire. Elle est dispensée en alternance, sur une amplitude de 18 à 24 mois. **Cette formation, adaptée aux besoins des enfants accueillis (décret 2005-1772 du 30 décembre 2005), Le décret 2005-1772 du 30 décembre 2005 relatif à la formation des Assistants familiaux et instituant le diplôme d'état,** doit être suivie dans un délai de trois ans après son 1er contrat de travail. Cette formation est composée de 3 domaines de compétences qui sont évalués tout au long et en fin de formation par un jury de professionnel.

Objectifs

- Acquérir les connaissances utiles et utilisables dans la prise en compte de l'enfant confié et de la spécificité de sa situation.
- Savoir repérer et comprendre les comportements et les symptômes apparaissant chez l'enfant et leurs incidences.
- Développer des attitudes adaptées au soutien du développement de la vie affective et sociale de l'enfant.
- Développer une position professionnelle se référant à une identité de métier dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire de placement familial.

Public concerné et pré-requis

- Assistant familial en activité ayant suivi le stage préparatoire de 60 heures obligatoires et préalable au premier accueil

Programme

- **Bloc de compétence 1** : Accueil et intégration de l'enfant et de l'adolescent dans sa famille d'accueil

Compétences attendues : répondre aux besoins physiques de l'enfant / Contribuer à répondre aux besoins psychiques de l'enfant / répondre aux besoins de soins / Intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil

- **Bloc de compétence 2** : Accompagnement éducatif de l'enfant

Compétences attendues : Favoriser le développement global de l'enfant / contribuer à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle de l'enfant

- **Bloc de compétence 3** : Communication professionnelle

Compétences attendues : Communiquer avec les membres de l'équipe de placement familial / communiquer avec les intervenants extérieurs

Votre intervenant

- Une équipe d'intervenants ayant une expérience professionnelle de terrain, issue du secteur médico social et/ou de la protection de l'enfance, et possédant une expertise spécifique.

Notre démarche pédagogique

- Une démarche pédagogique active, adaptée à un public adulte en formation.
- Des enseignements basés sur l'analyse de la pratique professionnelle des participants, la discussion des problématiques de terrain, la co-construction des savoirs.
- Des techniques pédagogiques dynamiques et variées pour susciter et maintenir l'intérêt des participants.
- Un rythme et une organisation adaptés aux contraintes des professionnels en activité.

Moyens techniques

- Présentiel

Le + de la formation

Une formation en alternance, en prise directe avec les problématiques quotidiennes des professionnels.

Un accompagnement à la professionnalisation et un accompagnement à la préparation des épreuves du diplôme.

Des regroupements réguliers permettant de constituer un groupe de pairs bienveillant et aidant.

Livrables

En début de formation, nous remettons un livret au stagiaire où sont répertoriées les informations suivantes :

- Coordonnées de l'OF, des personnes prenant en charge la formation (responsables de la formation, assistante de formation, formateur référent)

- Les différents thèmes et modules de formation.
- L'organisation et principe de mise en œuvre...

Evaluation

- Les évaluations sont réalisées conformément à la réglementation :
- Tout au long de la formation, évaluation des acquis progressifs permettant les ajustements tout au long du parcours. La synthèse de ces entretiens, entre le référent professionnel, le professionnel en formation et le formateur référent, est consignée dans le livret d'examen du participant.
- Des épreuves finales sont organisées par le certificateur régional pour valider chaque domaine de compétence.

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

Un taux de réussite de 97% en 2021 sur les trois sessions déployées.

FORMATION INITIALE

Durée : 240 Heures **Jours** : 40 jours

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier

Bourges

Date(s) :

- Du 2 Mai 2023 au 28 Janvier 2025
- Du 13 Mai 2024 au 9 Février 2026

Châteauroux

Date(s) :

- Du 4 Mai 2023 au 6 Février 2025
- Du 21 Mai 2024 au 3 Février 2026

Orléans

Date(s) :

- Du 23 Mai 2023 au 4 Février 2025
- Du 16 Mai 2024 au 12 Février 2026
- Du 27 Mai 2024 au 9 Février 2026

Chartres

Date(s) :

- Du 02 Octobre 2023 au 4 Février 2025

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 9 décembre 2024 à 09h28

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr